

**Avis adopté**

Séance plénière du 22 avril 2025

**Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante***

**Déclaration du groupe Santé & Citoyenneté**

L'accès à une alimentation de qualité et en quantité suffisante pour toutes et tous répond à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux dont celui de la santé.

L'alimentation est un déterminant majeur pour le maintien en bonne santé : mal manger en quantité comme en qualité, est souvent un révélateur d'inégalités sociales qui a des conséquences sur la santé, par exemple en termes d'obésité, de carence, de diabète de type 2 ou de maladies cardiovasculaires.

De plus, l'augmentation de la précarité alimentaire est une réalité. Par exemple, en 2023, ce sont près de 30 % de nouvelles personnes qui ont poussé les portes des structures d'aide alimentaire de la Croix-Rouge française, dont 47 % avaient moins de 25 ans.

Aussi, le groupe Santé & Citoyenneté soutient la préconisation qui vise à renforcer les financements publics destinés à l'aide alimentaire et rappelle l'avis sur le financement des associations qui avait déjà pointé les difficultés de ce secteur.

Autre source d'inégalité, en l'absence de ciblage, les messages de prévention sont moins bien reçus et intégrés par les personnes défavorisées. Aussi, l'éducation et l'information doivent être adaptées et portées dès le plus jeune âge, dans tous les lieux de vie. La famille, l'école, mais aussi toutes les organisations qui sont représentées au CESE, jouent ici un rôle, dans un continuum éducatif.

Concernant la restauration collective, notre groupe souhaite insister sur l'enjeu de la qualité de l'offre alimentaire notamment dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. Aussi, osons aller vers une réglementation exigeante sur les aliments transformés au regard de leur impact sur la santé.

Parce que l'alimentation est un enjeu de santé publique, les plans et stratégies portées par les pouvoirs publics, au niveau national et territorial, doivent concrètement répondre à l'ensemble des problématiques visées dans l'avis que **le groupe S&C a voté**.